



PRIMONIAL STRATÉGIE AUDACE

*L'audace d'un fonds
à l'affût de toutes
les opportunités des
marchés actions*



FRANÇOIS PASCAL,
DIRECTEUR DE LA
GESTION CHEZ
PRIMONIAL ASSET
MANAGEMENT
DEPUIS 2007

ORIENTATION DE GESTION

- **Fonds de fonds**
- Philosophie d'investissement : **gestion de convictions et pilotage du risque**
- Profil de risque : **dynamique**
- Exposition au marché actions : **de 60 à 100 %**
- Durée de placement minimum recommandée : **supérieure à 5 ans**



LES + DE PRIMONIAL STRATÉGIE AUDACE

Une gestion de conviction sur un univers diversifié

L'allocation des portefeuilles est réalisée indépendamment des indices de marché :

- investissement sur les thématiques opportunes parmi un univers très large (fonds actions de toutes zones géographiques et toutes tailles de capitalisation, obligations d'Etat, d'entreprises, fonds thématiques...),
- absence des classes d'actifs estimées conjoncturellement trop risquées ou peu porteuses.

Un risque piloté en continu

Pour rester en phase avec le profil choisi, le risque est en permanence ajusté grâce à :

- des outils quantitatifs propriétaires permettant de mesurer le risque : le REA (Risque Equivalent Actions),
- la mise en place de stratégies de couverture à base de futures ou d'options.

Une réelle indépendance

Les fonds sous-jacents sont sélectionnés en toute liberté :

- au sein des grandes maisons de gestion internationales disposant de moyens importants et d'un accès privilégié à certains marchés et / ou,
- au sein des boutiques de gestion pour leur expertise pointue.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

- ▶ **Code ISIN** : FR0000443954
- ▶ **Forme juridique** : FCP de droit français
- ▶ **Date de lancement** : 19/08/2009
- ▶ **Indicateur de référence** : 40 % EuroStoxx 50 dividendes réinvestis + 40 % MSCI World dividendes réinvestis + 20 % Eonia capitalisé
- ▶ **Devise de référence** : EUR
- ▶ **Affectation des résultats** : capitalisation
- ▶ **VL utilisée/publiée** : quotidiennement
- ▶ **Réglement** : maximum J + 5
- ▶ **Commission de gestion directe** : 2,35 % maximum TTC
- ▶ **Commission de souscription** : max. 5 %
- ▶ **Commission de rachat** : néant
- ▶ **Investissement minimum** : 1 part
- ▶ **Montant minimum de la 1^{ère} souscription** : 5 000 €
- ▶ **Echelle de risque Primonial Asset Management** :



PRINCIPALES LIMITES DE RISQUE

- ▶ **Risque actions** : de 60 à 100 %
- ▶ **Risque marchés émergents** : 40 % maximum
- ▶ **Risque obligations convertibles** : 25 % maximum
- ▶ **Risque de change** : 100 % maximum
- ▶ **Investissements possibles en titres « High Yield »** : 30 % maximum

PRIMONIAL ASSET MANAGEMENT

- ▶ Création en 2006
- ▶ Société de gestion, spécialiste de la multigestion
- ▶ Filiale du groupe Primonial à 100 %, 1^{er} réseau indépendant du marché français
- ▶ Expertises : gestion de convictions et gestion quantitative
- ▶ Actifs sous gestion : 900 millions d'euros (à fin juillet 2011)
- ▶ Investisseurs : clientèle privée intermédiée

DOCUMENT DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS DE LA GESTION DE PATRIMOINE - NE PAS DISTRIBUER AUX CLIENTS OU PROSPECTS.

Les informations contenues dans ce document sont issues de sources considérées comme fiables et à jour au moment de sa parution. Primonial Asset Management ne peut cependant en garantir l'exactitude ni l'exhaustivité. Toutes prévisions ou opinions exprimées sont propres à Primonial Asset Management à la date d'édition de ce document et sont susceptibles de changer à tout moment sans préavis. Ce document à caractère promotionnel est fourni à titre d'information uniquement. Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur ces OPCVM et n'empêche aucun engagement contractuel de la part de la société de gestion ou du commercialisateur. Toute personne intéressée par un investissement dans ces fonds doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et risques liés à cet investissement. A cet effet, l'investisseur doit se rapprocher de son conseil habituel pour vérifier son niveau de connaissance et d'expérience ainsi que l'adéquation de ces fonds à son objectif d'investissement.

Les opérations de souscription, rachat et arbitrage sur ces FCP ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier Prospectus Simplifié en vigueur disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la société de gestion et du commercialisateur. Par ailleurs, l'investisseur est informé que la performance passée n'est pas une garantie de la performance future, et que la valeur d'un investissement en OPCVM peut varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés financiers et des cours de change, tout comme les revenus qui y sont attachés.

Primonial Asset Management - Société par Actions Simplifiée au capital social de 860 141,80 euros. 491 164 612 R.C.S Paris. Agréée en qualité de société de gestion de portefeuille le 3 août 2006 sous le numéro GP 06 000021. Siège social : 15 - 19 avenue de Suffren - 75007 Paris - Tél. 01 44 21 71 50. Fax. 01 44 21 71 23 - contact@primonial-am.fr - Adresse postale : 19 avenue de Suffren - CS 90741 - 75345 Paris Cedex 07.

